

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES
ALI RABEH
EST RÉÉLU MAIRE
DÈS LE PREMIER
TOUR

Actu page 4

Le quartier des Petits Prés va être profondément réhabilité

Dossier page 2

Ce quartier élancourtois de 1 000 logements, dont 74 % de logements locatifs sociaux, va bénéficier d'un gros coup de pouce du Département dans le cadre du Prior'Yvelines.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Un centre consacré à la périnatalité va ouvrir près de la gare

Actu page 9

■ GUYANCOURT

Un nouveau département de santé dans le sport ouvre à l'UVSQ Page 4

■ LES CLAYES-SOUS-BOIS

La Ville se fixe deux ans pour valider son nouveau PLU Page 6

■ MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une semaine pour sensibiliser au handicap Page 6

■ MAUREPAS

Malin, le nouveau supermarché anti-gaspillage Page 8

■ FAITS DIVERS

Élancourt : La police met fin à un trafic de stupéfiants Page 10

■ CYCLISME

Euro sur piste : le Saint-Quentinois Timmy Gillion médaille d'argent Page 12

■ CULTURE

Les Journées de l'architecture mettent la ville nouvelle à l'honneur Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
QUAND LE FACTEUR PHOTOGRAPHIE LES HABITANTS DU QUARTIER

Actu page 8



GUYANCOURT
Inauguration de la nouvelle place de la République

Actu page 5



LA VERRIÈRE
Rénovation urbaine du Bois de l'étang : les financements se précisent

Actu page 6

En **2021**,
profitez d'une



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

ÉLANCOURT

Le quartier des Petits Prés va être profondément réhabilité

► ALEXIS CIMOLINO



LA GAZETTE DES YV

Dans le cadre du projet, la démolition de 68 logements sociaux, répartis sur quatre bâtiments, est prévue.

Si certaines communes peuvent bénéficier de financements de l'État pour la réhabilitation de quartiers dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), d'autres en revanche n'ont pas été retenus pour obtenir ces crédits. À Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) par exemple, si La Verrière a été intégrée dans le NPNRU pour le quartier du Bois de l'étang (voir page 6), Élancourt ne l'est pas et a donc dû trouver d'autres solutions pour réaménager son quartier des Petits Prés.

La Ville s'est alors tournée vers le Département, au titre de la convention Prior'Yvelines (Programme de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle des Yvelines), qui « propose un appui opérationnel et financier aux collectivités qui ont pour objectif de conduire à horizon 2024 un projet de développement résidentiel ou de rénovation urbaine ambitieux », indiquent les documents du conseil départemental. Dans ce cadre, le Département va injecter 22,9 millions d'euros pour les Petits Prés, sur un projet chiffré à environ 50 millions d'euros. Soit 45 % du coût total de rénovation de ce quartier classé Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), et où vivent 3 000 habitants, soit environ 12 % de la population totale d'Élancourt.

Les documents du Département dressent un diagnostic des problèmes que connaît le quartier des Petits Prés, évoquant « un quartier défavorisé malgré une localisation privilégiée ». Ils font aussi état d'un « taux de pauvreté [qui y] représentait 38 % en 2015, contre 11 % sur le territoire communal ».

L'éligibilité au Prior'Yvelines du quartier des Petits Prés a fait l'objet d'une convention portant sur la période

2021-2025. Convention engageant le Département, la commune d'Élancourt, SQY et les bailleurs sociaux des résidences du quartier, Seqens et 1001 vies habitat. « Le Département a décidé de faire de la rénovation urbaine une priorité et de mettre pour cela en œuvre tous les moyens possibles aux côtés des communes et intercommunalités afin d'introduire davantage de mixité sociale et d'égalité des chances, notamment par l'éducation, aux habitants de ces quartiers en difficulté », a affirmé Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux et conseiller départemental rapporteur de la délibération sur l'approbation de cette convention, en conseil départemental le 1^{er} octobre.

Deux jours plus tôt, ce sont les élus d'Élancourt qui ont approuvé la convention, le 29 septembre donc, lors du conseil municipal. « Depuis des dizaines d'années, la municipalité, les acteurs publics et les bailleurs ont une volonté d'accompagner le réaménagement du quartier et d'améliorer les conditions de vie et le cadre de vie de ce quartier », a déclaré Frédéric Pélegrin, adjoint élancourtois à l'aménagement et à l'urbanisme, lors du conseil. Dans ce cadre-là, différentes démarches ont été portées depuis de nombreuses années pour des opérations d'aménagement de logements mais aussi de voiries. [...] Le Prior' a pour but de mettre autour d'une table les différents acteurs publics liés à un quartier pour s'accorder et monter un projet, pour une redynamisation. »

La réhabilitation de ce quartier s'articule autour de trois thématiques : le logement, les équipements publics et commerces, et les espaces publics et voiries. Sur le premier point, des interventions vont être réalisées

sur les logements « en recomposant la typologie de logements », a évoqué Frédéric Pélegrin lors du dernier conseil municipal d'Élancourt. Le quartier compte environ 1 000 logements dont 740 sont des logements locatifs sociaux, soit 74 % du parc. Des démolitions sont à prévoir. Elles concernent 68 logements sociaux, répartis sur quatre bâtiments. Il s'agit des bâtiments numérotés 1, 3, 4 (ce dernier partiellement), et 9.

Selon les documents de la convention Prior', le bâtiment 1 « concentre des difficultés d'occupation, dégradation et de trafic », les bâtiments 3 et 4 doivent être détruits pour favoriser « une dédensification [...] pour permettre de délimiter chaque ensemble bâti et pacifier le fonctionnement résidentiel », et le bâtiment 9 pour « permettre la relocalisation des commerces fléchés en démolition et la réorganisation de l'offre commerciale ». L'abattage de ces édifices doit permettre une « ouverture du quartier et la clarification de la trame des espaces publics de desserte interne », est-il expliqué dans les documents de la convention Prior'.

Outre la démolition, est aussi envisagée une réhabilitation de 162 logements et une résidentialisation de 442 logements, ainsi qu'une restructuration typologique de dix logements. Au total, la démolition des logements coûte 7,4 millions d'euros (14 % du montant global du projet), et la résidentialisation des 442 logements 5,5 millions (11 %).

Dans le cadre du projet, il est aussi prévu d'agir en matière d'espaces publics. Principale transformation : la fusion de l'école des Petits Prés et de celle des Boutons d'or. Cette

dernière, située au Nord du quartier et qui compte trois classes, doit être démolie, tandis que l'actuelle école des Petits Prés, composée de 11 classes, subira une démolition/reconstruction, puisqu'un nouveau pôle éducatif mutualisé sortira de terre à sa place. Ce pôle sera constitué de 15 classes – six maternelles, sept élémentaires et deux classes réversibles – et doit voir le jour d'ici 2027. Une opération à 15 millions d'euros.

« Ce qui nous tient vraiment à cœur, c'est le regroupement des deux écoles qui sont dans un état épouvantable, et on va pouvoir faire une belle école pour que tous nos enfants soient bien et réussissent leur vie scolaire et professionnelle ensuite », a réagi, lors du dernier conseil départemental, Anne Capioux (LR), adjointe à l'éducation à Élancourt et conseillère départementale.

Ces actions font partie du volet lié aux équipements, et qui s'articule avec un renforcement du pôle commercial du quartier, qui sera marqué par une démolition/reconstitution de certains locaux commerciaux qui « assurera l'ouverture du quartier via l'élargissement de son entrée en cohérence avec le projet urbain global », avancent les documents du Département. Dans ce cadre, est notamment prévu un prolongement de la rue Kepler sur 100 m.



LA GAZETTE DES YV

L'école Les Boutons d'or doit être détruite et un nouveau pôle regroupant cette dernière et l'école des Petits Prés doit voir le jour d'ici 2027.

Le vote de cette convention Prior'Yvelines pour les Petits Prés s'est effectué avec cinq abstentions dans les rangs de l'opposition au conseil municipal d'Élancourt. Catherine Perrotin-Raufaste (Génération.s) a ainsi évoqué des travaux qui « nous paraissent absolument nécessaires », mais a dénoncé « l'absence d'informations sur le relogement des 68 familles qui habitent les logements qui vont être détruits », et le fait que la majorité fasse voter « une demande de subvention, mais absolument pas participer à l'élaboration du projet » en tenant « l'opposition

Ce quartier élancourtois de 1 000 logements, dont 74 % de logements locatifs sociaux, va bénéficier d'un gros coup de pouce du Département dans le cadre du Prior'Yvelines.

municipale écartée de toute information et de toute participation à l'élaboration d'un projet gigantesque pour la ville ». Michèle Rossi (LREM) a elle estimé que « les habitants, commerçants et parents d'élèves méritent de bénéficier d'une réelle concertation en les réunissant régulièrement [...] et en les associant régulièrement au projet ».

« Bien évidemment qu'on va rencontrer des gens, a notamment répondu le 1^{er} adjoint, Thierry Michel. Les locataires vont être reçus en réunion, nous serons présents, nous allons les accompagner dans ce projet. Il va y avoir une réunion publique, et nous allons informer la population. Mais on ne va pas faire qu'une réunion publique, on va faire un dossier qui va être remis dans les boîtes aux lettres. [...] Régulièrement, nous informons la population, comme on l'a toujours fait. On répondra aux questions et aux interrogations sur ce projet. »

Concernant les interrogations sur le relogement des habitants concernés par les démolitions, il est précisé dans les documents du projet que « Seqens dispose d'un parc de logements [important] sur la commune d'Élancourt (824) et plus globalement sur l'intercommunalité (4 577), qui pourra être mis à disposition pour faciliter le relogement des locataires » et que le relogement commencera « dès la validation de l'opération et s'étendra sur 2,5 ans ».

Les démolitions doivent intervenir en 2023 pour le premier bâtiment concerné – le 9 – et en 2024 pour les trois autres bâtiments. La livraison des autres opérations – réhabilitation et résidentialisation, démolitions et reconstitutions de commerces – doit s'étendre de 2023 à 2026. Le coût global du projet de rénovation urbaine aux Petits Prés s'élève à 52,5 millions d'euros HT. 45 % sont pris en charge par le Département, 16 % par SQY, 11 % par la commune d'Élancourt, 2 % par la Région, le reste étant financé par les bailleurs. ■

Un site pour le logement abordable des Yvelines et de l'Essonne

www.lesresidences.fr



PRATIQUE

logements disponibles
en un clic



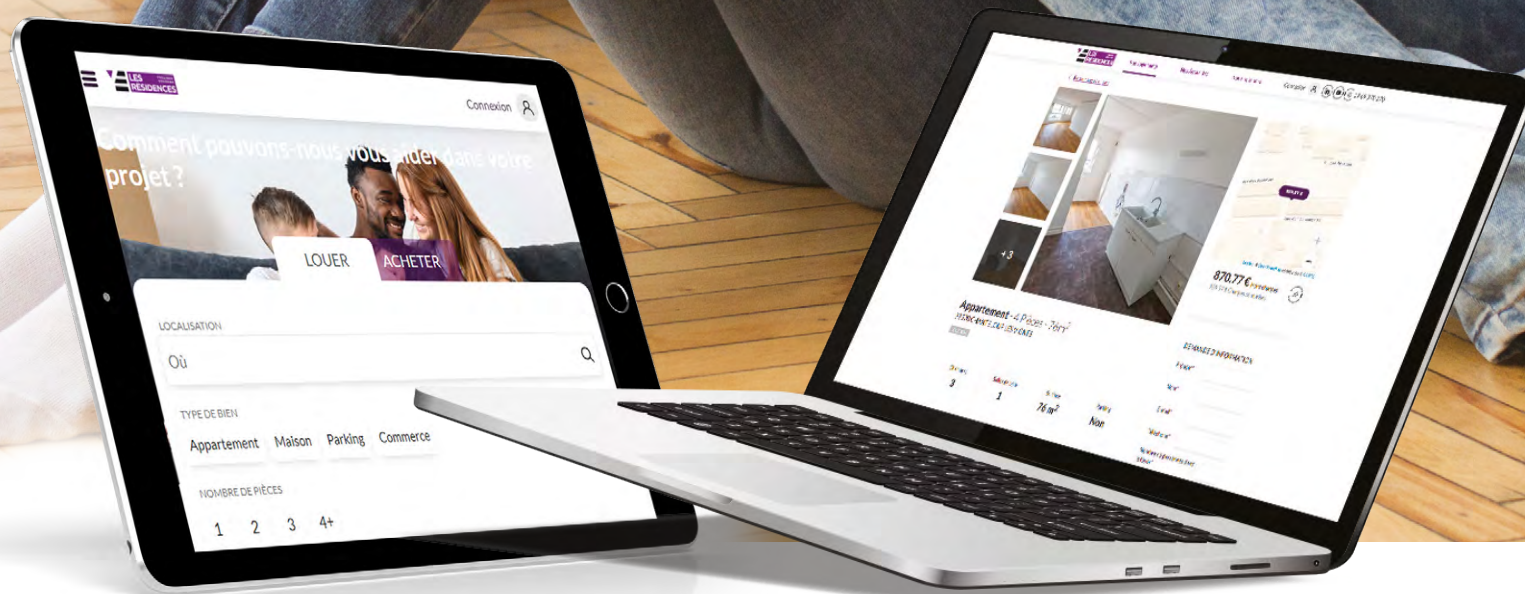
MODERNE

nouveau design
nouvelles fonctions



SIMPLE

un espace locataire
ultra-fonctionnel



www.lesresidences.fr



TRAPPES

Ali Rabeh est réélu maire dès le premier tour

L'élection municipale partielle a vu Ali Rabeh (Génération.s) l'emporter dès le premier tour avec 58,36 % des voix. Le maire sortant retrouve donc son fauteuil.

► DAMIEN GUIMIER

Il aura suffi d'un seul tour aux Trappistes pour trancher. Le dimanche 10 octobre, pour le premier tour de l'élection municipale partielle, Ali Rabeh (Génération.s) l'a largement emporté avec 58,36 % des suffrages. Loin devant son principal adversaire, Othman Nasrou (Libres), qui atteint 34,89 %. Ali Rabeh va donc pouvoir achever son mandat à la tête de la ville. À noter que la participation est en hausse par rapport à 2020 en atteignant 41,59 %.

« **Victoire dès la première mi-temps !** »

Dimanche soir, la victoire au premier tour de la liste « *La gauche unie, pour que Trappes respire !* » a été annoncée tôt sur les réseaux sociaux. « *Victoire dès la première mi-temps ! Et je ne parle pas de France-Espagne* », appréciait rapidement Ali Rabeh sur sa page Facebook. Il retrouve donc le fauteuil de maire qu'il avait dû laisser après seulement une année de mandat suite à l'annulation de son élection par le Conseil d'État, qui lui reprochait d'avoir distribué pendant la pandémie des



Avec 58,36 % des voix, Ali Rabeh (ici lors de sa victoire en 2020) est réélu à la tête la commune. Une nette victoire face à l'alliance portée par Othman Nasrou qui obtient 34,89 % des suffrages.

masques, dont certains étaient accompagnés de sa photo, sans le déclarer dans ses comptes de campagne.

Alors que la campagne aura été pour le moins tendue à Trappes, Ali Rabeh s'est félicité sur Twitter de sa victoire dès le premier tour avec 58,36 % des voix, et a souligné « *une partielle avec une participation en hausse de six points par rapport à 2020, face à une droite zemmourisée et clientéliste* ». Maire de nouveau pour cinq années, il a également tenu à remercier les

Trappistes et son équipe : « *Comptez sur nous pour continuer à tout donner, pour notre belle ville et ses habitants, si altruistes, si solidaires face aux épreuves*. » Il a d'ailleurs été félicité par de nombreuses figures politiques de gauche, locales comme nationales.

Son principal opposant, Othman Nasrou échoue donc encore à la deuxième place, avec 34,89 % des voix, soit 1 361 voix d'écart. Et malgré son alliance avec l'ancien maire Guy Malandain (DVG) et Mustapha Larbaoui (SE) pour

former une « *Union républicaine pour Trappes !* », dont l'objectif affiché était de battre le maire sortant.

1 361 voix séparent les deux adversaires

« *Ce soir, les Trappistes ont choisi de réélire Ali Rabeh, reconnaissent-ils dans un communiqué. Nous n'avons visiblement pas réussi à convaincre qu'une alternative républicaine était possible, ni à bien expliquer le double jeu d'Ali Rabeh ou le danger des méthodes qu'il utilise. Nous en prenons acte.* » Leur communiqué remercie également « *tous les électeurs qui se sont déplacés nombreux et nous ont accordé leur confiance, même si cela n'a pas été suffisant* ».

Les deux autres candidats à cette élection municipale partielle échouent quant à eux loin derrière. Luc Miserey (PCF mais pas investi par son parti) se contente ainsi de 5,21 % des voix, et Patrick Planque (Lutte ouvrière) obtient 1,54 %. Enfin, tous les observateurs ont noté que la participation était en hausse comparée à l'an dernier, et cela malgré le fait que les élections partielles mobilisent habituellement peu. Dimanche dernier, 41,59 % des Trappistes inscrits ont en effet fait le déplacement dans les bureaux de vote. Avec la victoire d'Ali Rabeh en un tour, ils n'auront donc pas à s'y rendre dimanche prochain. ■

YVELINES

Un plan pour accompagner les entreprises en sortie de crise

Une fonction de conseiller départemental à la sortie de crise a été créée par la préfecture. Il sert d'interlocuteur aux entreprises en difficulté.

Alors que les dispositifs d'urgence mis en place depuis le début de la crise sanitaire prennent peu à peu fin, la préfecture des Yvelines vient de créer un « *comité départemental à la sortie de crise* ». Comme le souligne la préfecture dans un communiqué, il s'est réuni pour la première fois le 4 octobre et regroupe les services de l'État, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, le tribunal de commerce, l'ordre des experts comptables, etc., ainsi que des élus des différentes collectivités.

« *Le comité est chargé du suivi de la situation économique et de la mise en œuvre des mesures de soutien apportées aux entreprises en difficulté* », résume la préfecture. Ce plan d'action a acté la mise en place d'un conseiller départemental à la sortie de crise, qui servira d'interlocuteur « *de confiance* » aux entreprises « *en situation de fragilité financière* » et leur proposera « *une solution adaptée et opérationnelle* ». Il peut être joint par mail à codefi.ccsf78@dgfip.finances.gouv.fr ou au 01 30 84 63 50.

GUYANCOURT

Un nouveau département de santé spécialisé dans le sport ouvre à l'UVSQ

Lors de la troisième édition du Symposium sport santé de l'UVSQ le 24 septembre, l'ouverture d'un département universitaire spécialisé dans la médecine des activités physiques et sportives a été annoncée.

► FARAH SADALLAH

Un nouveau département d'études ouvre à l'UFR Simone Veil-santé. Spécialisé dans la médecine des activités physiques et sportives, il a été inauguré lors de la troisième édition du Symposium sport santé de l'UVSQ le 24 septembre. Consacré cette année au handicap, cet événement a exposé les grandes lignes de ce nouveau programme d'études universitaires.

La centralisation de la prise en charge

L'idée de cette création viendrait historiquement d'une importante activité sportive dans l'Ouest parisien, selon le chirurgien, orthopédiste, et professeur, Thomas Bauer, directeur du nouveau département. « *Il y a beaucoup de patients qui présentent des pathologies sportives. Il y a aussi beaucoup de médecins du sport, de kinésithérapeutes, de médecins de*



Il n'existe pas de lieu unique pour accueillir ce nouvel enseignement et ses futurs étudiants professionnels. Le statut administratif du département est à l'UFR Simone Veil à Guyancourt, mais les acteurs sont dans d'autres hôpitaux franciliens.

club, de fédérations et des collectivités locales qui ont besoin de certains savoirs, car, sans ça, ce sont des freins pour faire des préventions et des prises en charge médicale », explique-t-il.

L'objectif de ce département de médecine des activités physiques

et sportives est donc de faciliter la centralisation de la prise en charge de toutes les pathologies liées au sport, et d'apporter une réponse plus rapide aux sportifs et aux médecins. Ces derniers « *n'arrivaient pas à se fédérer*, indique le professeur. Du coup, on avait une errance dans les

diagnostics ou du retard dans la prise en charge et dans le retour au sport. »

Concrètement, il s'agira notamment de répondre « *aux questions des clubs qui pourront s'adresser plus facilement à nous grâce à un guichet unique, et ils pourront s'en référer à un expert pour faire des bilans* », illustre le professeur et chirurgien.

En même temps, ce nouveau département va travailler sur l'amélioration des recherches dans la médecine du sport. « *[Il] s'inscrit dans la démarche de l'UFR Simone Veil. On ne va pas faire que de l'accès aux soins, mais on va aussi faire de la recherche clinique, pathologique, cardiologique, respiratoire, tout ce qui s'inscrira dans l'amélioration de la prise en charge, des connaissances et des entraînements* », détaille Thomas Bauer. En découlera ensuite et progressivement la mise en place de registres de la prévention, « *pour améliorer la condition des sportifs* », poursuit-il.

Enfin, la formation est également au programme de ce département de santé. Grâce aux diplômes interuniversitaires, que les initiateurs du projet coordonnent déjà, ces derniers vont créer des

programmes pédagogiques plus « *cohérents* », selon Thomas Bauer. Ces formations seront ouvertes aux médecins de clubs, mais aussi aux associations. « *On veut quelque chose d'ouvert à tout le monde. [...] Il y a beaucoup d'inconnues sur les sportifs* », observe-t-il.

Des programmes pédagogiques plus « cohérents »

Mais pour le moment, il n'existe pas de lieu unique pour accueillir ce nouvel enseignement et ses futurs étudiants professionnels. Le statut administratif du département est à l'UFR Simone Veil à Guyancourt, mais les acteurs, eux, sont répartis entre l'hôpital Ambroise Paré, de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Foch de Suresnes, Raymond-Poincaré et le centre hospitalier de Versailles.

« *L'idée à court terme est de pouvoir donner un accès par téléphone et par adresse mail pour avoir un accès aux experts* », annonce-t-il. Sachant qu'il n'y a pas encore d'inscriptions pour l'instant. « *Nous venons d'avoir l'aval des instances universitaires* », précise le professeur. ■

GUYANCOURT

Inauguration de la nouvelle place de la République

Au sein du parc des sources de la Bièvre, la nouvelle place de la République a été inaugurée le 4 octobre. Plus vert et plus aéré, ce nouvel espace doit offrir aux habitants un nouveau lieu de rencontre.

► FARAH SADALLAH

« Nous avons notre Central Park à Saint-Quentin-en-Yvelines », lance Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux, lors de l'inauguration de la nouvelle place de la République, à Guyancourt. Ce lundi 4 octobre, au sein du parc des sources de la Bièvre, à cheval sur les deux communes entre la Roseraie et le mail des Saules, le paysagiste et architecte François Brun, chargé de sa réhabilitation, a fait découvrir aux habitants les principaux changements de ce nouveau lieu de vie.

« Notre souci était d'offrir plus d'espaces utilisables pour les habitants », introduit-il. Auparavant, le lieu était en effet plus minéral et plus grand. Il se prolongeait sur une fontaine à l'arrêt au niveau d'une cour basse qui descendait vers le labyrinthe.

Mais des travaux ont depuis été réalisés pour redonner un coup de jeune à cette place. Ayant com-

mencé en octobre 2020, cette réhabilitation englobe tout le parc des sources de la Bièvre, reliant l'université et le quartier urbanisé de Saint-Quentin, situés à Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt, à la vallée de la Bièvre, site naturel classé.

L'objectif est de permettre le retour des usagers en proposant une nouvelle utilisation de l'espace et de renaturer le lieu, expliquait en janvier dernier Bertrand Houillon (Génération.s), vice-président de SQY chargé de l'agriculture et des espaces verts et maire de Magny-les-Hameaux, (voir notre édition du 5 janvier 2021). Sachant que, depuis 2015, une réhabilitation plus globale des environs est en cours avec la réhabilitation de la Roseraie, ou encore du mail des Saules.

Mais ce jour-là, c'est au tour de la place de la République d'être inaugurée. Les habitants sont venus découvrir un espace davantage



Les habitants sont venus découvrir un espace davantage engazonné, en particulier là où se trouvait auparavant la fontaine. Plusieurs arbres ont également été plantés sur la pelouse et sur la place, soit une centaine.

engazonné, en particulier là où se trouvait auparavant la fontaine. Plusieurs arbres ont également été plantés sur la pelouse et sur la place, soit une centaine, selon Jean-Michel Fourgous (LR), le président de l'Agglomération et maire d'Élancourt. « Il en faut pour l'été, afin de trouver de l'ombre », justifie François Brun.

« Avant, ça ne donnait pas envie »

De nombreux bancs ont également été ajoutés pour « orienter le regard sur l'espace le plus structurant, celui qui mène au labyrinthe [...] et derrière on a les espaces de jeux pour enfants », montre le paysagiste. Au milieu de la place de la République, la statue Laiton a également fait

son retour le 8 octobre après avoir été totalement rénovée. Autour d'elle, on peut voir un relai nocturne de lampadaires, « pour avoir un équivalent de la fontaine mais en éclairage décoratif », explique François Brun. La nuit, ces derniers projettent au sol des pétales, « qui sont le prolongement de la Roseraie », poursuit-il.

Les habitants semblent satisfaits du résultat. « Ça donne un bon débouché avec la Roseraie et le mail des Saules », commente Annie, une habitante de longue date de Guyancourt. Selon elle, ce réaménagement apporte plus de sécurité. « C'est important car les femmes, toutes seules, peuvent avoir des difficultés à se balader le soir. Ce n'était pas rassurant avant, il y avait des recoins, se rappelle-t-elle. C'est plus aéré maintenant. »

L'arrivée de plusieurs bancs fait également la joie de Laurence, Guyancourtoise depuis 20 ans : « Avant, il n'y avait rien. Maintenant, quand on revient de Carrefour avec nos sacs de courses, on peut faire une pause ici et c'est joli. » Elle trouve également le lieu plus propre, « mais ça va durer combien de temps ? », s'inquiète-t-elle.

Enfin, la disparition de la fontaine, laissant place à un parc gazonné, est aussi appréciée. « Ça invitera plus les gens à s'installer sur l'herbe, avant ça ne donnait pas envie », reconnaît un jeune couple guyancourtois venu à l'inauguration. Même si, pour eux, cette place reste avant tout un lieu de passage plutôt que de rencontre.

Et cette réhabilitation ne va pas s'arrêter là. La prochaine étape concerne la descente jusqu'au labyrinthe, qui devrait être à l'étude en 2022, pour un début des travaux en 2023. L'objectif étant « de diminuer le nombre de circulation en végétalisant plus, et de traiter la disparition de l'aqueduc central » annonce le paysagiste. Au total, le réaménagement du parc coûte 810 000 euros et est financé par SQY.

À terme, l'art public urbain pourrait également s'installer dans le bas du parc des sources de la Bièvre, « pour avoir une déambulation au milieu des œuvres », poursuit Céline Berry, directrice environnement et paysage à l'agglomération. ■

LES JOURS ESSENTIELS

DU 14 AU 18 OCTOBRE ⁽¹⁾

TOUT. SIMPLEMENT

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DACIA

POUR 1€ DE +/JOUR

PACK INTÉGRAL ⁽²⁾

INCLUANT 4 ANS DE GARANTIE, ENTRETIEN, PIÈCES D'USURE ET CONTRÔLE TECHNIQUE

(1) Selon autorisation. (2) Pack intégral Dacia comprenant l'entretien, les prestations d'usure (hors pneumatiques, climatisation, pompe à eau, AdBlue), l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 48 mois et 50 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 30 €/mois, quel que soit le nombre de jours par mois. Voir détail du Pack Intégral en points de vente et sur dacia.fr. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 1^{er} au 31 octobre 2021 pour toute commande d'une Nouvelle Dacia neuve. Dacia Duster : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,0/6,8 - 4,8/8,0. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 108/140 - 126/169. Nouvelle Dacia Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,1/7,3. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 106/137. Nouvelle Dacia Sandero Stepway : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,6/7,7. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 114/145. Gamme Spring : consommations homologuées en cycle urbain (Wh/km) (procédure WLTP) : 102. Émissions de CO₂ (procédure WLTP) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure.

Dacia recommande Castrol

[DACIA.FR](http://Dacia.fr)

Photographie : Robert Westrich Studio 3D - RECOM

LA VERRIÈRE

Rénovation urbaine du Bois de l'étang : les financements se précisent

Le 1^{er} octobre, le conseil départemental a voté l'approbation d'une convention pour le projet de rénovation du Bois de l'étang. Il prévoit de financer 22 des 78 millions d'euros que devrait coûter le projet global.

► DAMIEN GUIMIER



Après l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, le Département sera le deuxième plus gros financeur du projet de rénovation du Bois de l'étang.

À l'instar du quartier des Petits Prés à Élancourt (voir le Dossier), le conseil départemental s'engage financièrement dans la rénovation urbaine du Bois de l'étang à La Verrière. Lors de la séance du 1^{er} octobre, le conseil départemental a en effet voté l'adoption d'une convention Prior', qui lie les différentes parties prenantes du projet dans un partenariat technique et financier. Le Département prévoit ainsi de finan-

cer un montant de 22 millions d'euros, sur les 77,8 millions d'euros HT que devrait coûter la rénovation urbaine au total.

« Une intervention d'ampleur »

« S'agissant du Bois de l'étang, l'intervention du Département via Prior' permet une intervention d'ampleur sur l'habitat avec

la réhabilitation et la résidentia-
lisation de 404 logements sociaux
locatifs du bailleur social Seqens », détaille le rapporteur de la délibération, Lorrain Merkaert (DVD), conseiller départemental et maire de Montigny-le-Bretonneux, rappelant que le Département a fait « de la rénovation urbaine une priorité ».

« Ces opérations accompagneront la démolition de 212 logements du bailleur, la création d'un équipement mutualisé et regroupé au service d'un projet pédagogique répondant aux besoins des habitants actuels et futurs, qui regroupera deux écoles maternelle, une école élémentaire et une maison de quartier, poursuit-il. Enfin, le désenclavement du quartier, au travers une opération d'aménagement des espaces publics, constitue une étape indispensable pour la réussite des opérations de diversification. »

Tous ces volets du projet mènent à des dépenses estimées à l'heure actuelle à 77,8 millions d'euros HT, dont le conseil départe-

mental des Yvelines prendra donc 28 % à sa charge. D'après les documents du Département, les autres financeurs engagés sont l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (23,7 millions d'euros), le bailleur Seqens (16 millions), Saint-Quentin-en-Yvelines (11,8 millions), La Verrière (2 millions) et la Région (0,9 million). Les valorisations foncières permettront quant à elles de récupérer 1,3 million d'euros.

28 % du projet financés par le Département

Nicolas Dainville (LR), maire de La Verrière et également conseiller départemental, a pris la parole lors de la séance du 1^{er} octobre pour remercier le Département de s'engager financièrement dans ce projet d'ampleur. « C'est un projet qui est essentiel pour l'avenir de la ville, du quartier », apprécie-t-il. Le maire verriérois avance également, en référence à l'opposition qu'a suscitée le projet chez une partie des habitants du Bois de l'étang, que « l'enquête sociale est très différente de l'ambiance qu'on a pu voir à la réunion publique » du 5 juillet, où le climat était pour le moins tendu. Nicolas Dainville assure ainsi que « 80 % des personnes enquêtées sont pour le projet ». ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une semaine pour sensibiliser au handicap

La Ville organise sa 18^e semaine du handicap du 11 au 17 octobre, avec de nombreux événements au programme.

La semaine du handicap est une institution à Montigny-le-Bretonneux. Elle revient pour une 18^e édition du 11 au 17 octobre avec encore une fois un riche programme tant à destination des scolaires que de tous les habitants. Pendant toute la semaine, de nombreux ateliers de sensibilisation, des mises en situation, des opérations de recrutement, etc. sont organisés. Le gros de la programmation est prévu les samedi 16 et dimanche 17 octobre. Le samedi, au centre sportif Pierre de Coubertin, seront ainsi proposés un tournoi de hand fauteuil, des ateliers de sensibilisation, le championnat régional de boccia. De plus, jusqu'au 14 octobre, une exposition de peintures et de dessins de l'APEI se tiendra à l'hôtel de ville. Et un spectacle « interactif et familial pour apprendre en chanson la langue des signes » sera présenté le 13 octobre, à 19 h 30 à la salle Jacques Brel. Le programme complet est à retrouver sur le site internet de la Ville.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La Ville se fixe deux ans pour valider son nouveau PLU

Le long processus de révision du PLU a fait l'objet d'une première réunion publique la semaine dernière. Les Clétiens présents se sont surtout inquiétés qu'un trop grand nombre de constructions voient le jour.

► DAMIEN GUIMIER

La concertation pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a officiellement commencé. Une première réunion publique a été organisée le 5 octobre à l'espace Philippe Noiret. L'occasion pour la municipalité de présenter les enjeux du futur PLU, qui viendra remplacer l'actuel document d'urbanisme datant de 2013. Pendant les échanges avec la trentaine de Clétiens présents, ces derniers ont principalement partagé leur crainte de voir trop de logements sortir de terre.

« Cette réforme du PLU a un objectif qui est d'une part de maintenir, voire d'accroître, l'attractivité de notre commune, mais aussi d'assurer un développement urbain maîtrisé correspondant à notre "esprit village", mais qui nécessite malgré tout un certain niveau d'urbanisme », a résumé Philippe Guiguen (DVD), maire des Clayes-sous-Bois, en ouverture de la réu-

nion publique, rappelant que cette révision faisait partie de ses engagements de campagne. Le troisième objectif affiché de la révision est de « préserver le cadre de vie et l'environnement ».

La réunion de la semaine dernière n'était donc que le point de départ d'un long processus qui doit aboutir à la validation du nouveau PLU. En ce moment est en train de se dérouler la phase de diagnostic, qui va permettre d'élaborer le projet de territoire. Ce dernier fera l'objet d'un débat sans vote en juin 2022. L'étape suivante sera l'arrêt du projet de PLU révisé en conseil municipal, prévu pour janvier 2023. Suivra ensuite une phase administrative, avec une enquête publique, avant l'approbation définitive du PLU. « Notre objectif est de réaliser l'ensemble de cet exercice en deux ans », insiste Philippe Guiguen.

Tout au long de ce long processus, plusieurs temps de concertation sont programmés. Un questionnaire est actuellement en ligne, et deux ateliers sont prévus les 18 et 23 novembre à 19 h, avant la réunion publique de restitution du diagnostic en janvier 2022. « Vous serez associés sur différents thèmes, et tout au long de cette procédure », a adressé l'édile aux Clétiens présents le 5 octobre.

La réunion publique a également été l'occasion pour le cabinet, travaillant avec la Ville au sujet de la révision du PLU, de présenter Les Clayes-sous-Bois en chiffres. La commune compte ainsi 17 500 habitants selon les derniers chiffres officiels de l'Insee, ce qui représente « une augmentation de 2 % par rapport à 2008 », soit une « augmentation stable et plutôt régulière », selon le cabinet. Aussi, 350 logements ont été réalisés ces dix dernières années, dont 75 au cours des cinq dernières, même si plusieurs sont actuellement en train de sortir de terre et devraient venir gonfler ces chiffres.

La question des constructions a justement été le sujet le plus évoqué pendant les échanges avec la salle. « J'ai une crainte qui, je pense, est partagée par d'autres habitants, [...] sur tous ces nouveaux chantiers qui



Le maire a avancé que l'objectif de la Ville était également « de conserver un cadre de vie apprécié », malgré « un certain nombre d'obligations de construction ».

poussent comme des champignons. On a peur qu'il y ait beaucoup de logements, plus de circulation, plus de monde dans les infrastructures... », a notamment souligné une Clétienne.

Le maire a avancé que l'objectif de la Ville était également « de conserver un cadre de vie apprécié », malgré « un certain nombre d'obligations de construction ». « Au travers de ce PLU, il faut trouver le bon équilibre qui permettra à la fois de conserver cet esprit "ville à la campagne", tout en permettant aussi bien aux jeunes d'avoir des parcours résidentiels sur l'ensemble de la commune », ajoute-t-il.

L'édile a également rappelé qu'un périmètre de sauvegarde du centre-bourg avait été voté fin novembre pour se protéger des pressions im-

mobilières, un sujet auquel font face de nombreuses communes.

« Si on ne change pas les règles d'urbanisme et si on ne modifie pas le PLU, on sera confrontés à ce que l'on subit aujourd'hui : c'est à dire des Clétiens qui sont attirés par des promoteurs – parce que toutes les réalisations que l'on voit, sauf la halle du marché, ce sont des Clétiens qui ont vendu leur terrain privé, donc la mairie n'a aucun regard là-dessus », précise pour sa part Bertrand Coquard (UDI), adjoint des Clayes-sous-Bois chargé de l'urbanisme et du logement. Le cabinet qui assiste la commune dans la révision du PLU a été dans le même sens en soulignant que le PLU devrait « permettre de maîtriser l'appétit de certains promoteurs », alors que la pression foncière est très forte en Île-de-France. ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quand le facteur photographie les habitants du quartier

En partenariat avec Yann Arthus-Bertrand, La Poste a lancé jusqu'au 31 octobre l'opération Visages de France, proposant aux facteurs de photographier les habitants qui le souhaitent pendant leur tournée.

► ALEXIS CIMOLINO

Le facteur qui distribue le courrier, jusqu'ici rien de plus banal, mais certains, en plus, prennent en photo les habitants. En effet, La Poste a lancé depuis le 6 septembre l'opération Visages de France, prolongée jusqu'au 31 octobre. Des facteurs de tout le pays immortalisent les Français qui le souhaitent, « *qui les touchent et qu'ils voient tous les jours* », indique dans un communiqué le groupe La Poste, qui s'est associé à l'illustre photographe Yann Arthus-Bertrand, à l'initiative du projet.

Les plus belles photos exposées à La Poste du Louvre

« *J'ai pris conscience et j'ai été impressionné par le lien social très fort et indispensable que les facteurs nous apportent sur tout le territoire*, explique ce dernier dans le communiqué. *Leur sens du devoir m'a touché.* » La Poste assure de son côté que les facteurs « *ont été sensibles à cette ini-*

tiative qui permet à la fois de mettre en valeur leur métier, mais aussi les clients qu'ils croisent tous les jours pendant leurs tournées et qu'ils ont appris à connaître. »

Les facteurs doivent prendre six photos par habitant, leur faire remplir une autorisation de droits à l'image et envoyer les prises de vue à Yann Arthus-Bertrand via une application spécialement développée pour l'occasion sur leur smartphone-outil de travail connecté. Le 23 septembre, 7 000 photos, dont 1 000 en Île-de-France, avaient déjà été transmises. Les clichés recueillis par les facteurs seront mis à l'honneur à travers une exposition numérique fin 2021, et les plus belles photos, sélectionnées par Yann Arthus-Bertrand, seront exposées à La Poste du Louvre en 2022.

1 149 facteurs exercent dans les Yvelines. Parmi eux, à Élancourt, François Bonnière, qui a accepté



« *J'aime bien le contact avec les gens, donc je trouve que c'est une très bonne chose* », estime Benjamin, qui a accepté de se faire immortaliser par son facteur.

de participer à l'opération et que *La Gazette* a suivi durant sa tournée, le 23 septembre, dans le quartier pavillonnaire de la Commanderie. Une tournée courrier, mais aussi une tournée photos donc. « *Ça ne me dérange pas, et c'est un cadre qui est joli*, nous a-t-il confié, lui qui en est à sa seizième année en tant que postier, et qui connaît bien un certain nombre d'habitants du quartier, où il a vécu par le passé. *Je les connais bien, c'est des anciens voisins. [...] Il n'y a personne qui m'a dit non.* »

Ce jour-là, François Bonnière a photographié un homme de 39 ans, un couple de retraités et une jeune mère de famille. C'est chez le premier cité qu'il s'est d'abord arrêté. Benjamin habite le quartier depuis huit ans. « *J'aime bien le contact avec les gens, donc je trouve que c'est une très bonne chose* », estime ce conseiller clientèle en banque. Son de cloche similaire

chez Michel et Marie-Paule, Élancourt depuis 30 ans, qui mettent en avant les rencontres et le partage permis par ce projet. « *On aime participer à tout ce qui se passe sur le secteur* », affirme cette retraitée. « *Sinon, les gens se rencontrent peu, il y a vite des strates de générations* », termine son époux. La séance photos s'est achevée chez Cynthia, 33 ans, infirmière. « *Je trouve ça très sympa, car déjà, notre facteur, on a de la chance car il est très proche*, juge cette mère de deux très jeunes enfants. *Ça crée du lien entre les gens, ce n'est pas que le côté très professionnaliste.* »

Mais cette opération Visages de France ne se résumait pas à immortaliser les habitants chez eux. Les personnes photographiées devaient aussi répondre à des questions posées par leur facteur, sur la France, mais aussi sur elles-mêmes. Les questions : pour vous, c'est quoi la

France ? C'est quoi le bonheur ? Qu'est-ce que vous aimeriez voir changer en France ? Qu'est-ce que vous aimez le plus en France ? Quelle est la chose la plus importante dans votre vie ? De quoi êtes-vous le plus fier ? Quel est votre plus grand rêve ?

Cynthia, par exemple, estime que la France est « *un pays qui [l']a très bien accueillie* », dont elle apprécie particulièrement la liberté d'expression, elle a lié la notion de bonheur à celle de stabilité d'esprit, a souligné l'importance d'« *avoir un côté un peu plus écolo* » parmi les choses à changer, et a bien sûr répondu que ses enfants étaient la chose la plus importante à ses yeux. Sur ce dernier point, Benjamin a déclaré la même chose, mettant en revanche à plusieurs reprises en avant la gastronomie française. Il aimerait néanmoins voir changer « *le climat social et le bien-être* » dans le pays et résume le bonheur à quatre piliers fondamentaux : « *famille, amis, et puis ne pas manquer, [...] et la santé.* »

La santé, c'est aussi ce que répondent Marie-Paule et Michel à la question « *Quelle est la chose la plus importante dans votre vie ?* ». Lui voit la France comme le pays de la liberté, tandis qu'elle aime le plus la mer en France. Autant de réponses qui illustrent la diversité des personnes rencontrées. Quant aux clichés de François Bonnière, seront-ils exposés au Louvre ? Réponse dans quelques mois. ■

MAUREPAS

Malin, le nouveau supermarché anti-gaspillage

Son ouverture est prévue le 16 octobre, en lieu et place de l'ancien magasin Festi. La nouvelle enseigne Malin proposera des produits « écartés du circuit de distribution classique ».

► DAMIEN GUIMIER

Écologie et économie sont les deux mots d'ordre de la nouvelle enseigne Malin. Fondé par Tom Pezet et Thibault Godderidge, deux jeunes qui se sont rencontrés sur les bancs de leur école de commerce, ce nouveau supermarché va ouvrir à Pariwest, dans 400 m² de surface de vente laissés vacants suite au départ de Festi. Le concept de Malin est de « *revaloriser les produits écartés du circuit de distribution classique* », explique ses deux fondateurs.

« *C'est un supermarché axé sur l'anti-gaspillage principalement* », résume Tom Pezet. Le premier objectif des deux fondateurs est écologique, en proposant à la vente des produits qui n'auraient pas pu se retrouver dans les étals des supermarchés habituels.

« *Pourquoi ils sont écartés ? Ça peut être parce qu'il y a eu un changement de packaging, parce qu'il y a un pro-*



« *C'est un supermarché axé sur l'anti-gaspillage principalement* », résument Tom Pezet et Thibault Godderidge, les deux fondateurs de Malin.

blème de transport, parce qu'une palette est tombée, ça peut aussi être de la date limite de consommation courte, un mauvais calibrage des fruits et légumes, des surstocks, etc., détaille-t-il, à quelques jours de l'ouverture sur laquelle les deux associés travaillent depuis le début d'année. *L'objectif est de faire prendre conscience aux gens qu'avant d'aller en hyper, on peut*

déjà faire ses courses ici, ça permet de réduire son empreinte écologique, et en plus ça permet d'acheter des produits qui étaient plus ou moins destinés à être jetés. »

La seconde ambition de Malin est économique. « *On obtient ces produits-là à des prix intéressants qui nous permettent de proposer des pro-*

duits 20 à 50 % moins chers qu'un magasin classique », souligne Tom Pezet. Dans leur boutique, on retrouvera de l'épicerie, des fruits et légumes, du frais, des produits d'hygiène et d'entretien, etc. « *Le but est de pouvoir avoir tous les rayons que vous pouvez retrouver dans un hyper, mais avec un nombre de références minime* », simplifie Thibault Godderidge. « *On estime qu'aujourd'hui il faut aller directement à l'essentiel* », complète Tom Pezet.

Les deux compères veulent ainsi changer l'image du mot « *déstocage* », en le revalorisant « *par une conscience écologique* ». Ils misent également sur l'ambiance de leur supermarché, dont l'intérieur est orné de graffitis, et sur leur équipe de six salariés. « *On veut sortir du côté classique de faire ses courses, et essayer de plonger le client dans une expérience et plus juste dans un acte d'achat* », conclut Tom Pezet.

Dans le magasin, les derniers préparatifs s'enchaînent pour une ouverture prévue le 16 octobre. Et si le succès est au rendez-vous, les deux fondateurs de Malin ne cachent pas leur ambition d'ouvrir rapidement de nouveaux supermarchés. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Une foire au profit de la lutte contre les maladies génétiques

L'ALMG organise sa traditionnelle foire aux livres ce week-end.

Ce week-end, l'Association pour la lutte contre les maladies génétiques (ALMG) des Clayes-sous-Bois organise sa traditionnelle foire aux livres, aux CD-DVD et aux jouets. Cet événement se tiendra à l'école Marcel Pagnol, le samedi 16 octobre de 10 h à 18 h, et le dimanche 17 octobre de 10 h à 13 h. L'occasion de chiner tout en participant à une bonne action, afin de faire avancer la recherche et reculer la maladie. En effet, « *tous les bénéfices recueillis durant l'année 2021 seront reversés à l'AFM Téléthon fin décembre 2021* », précise l'ALMG des Clayes-sous-Bois. En raison de la crise sanitaire, l'entrée sera soumise au passe sanitaire. « *Les visiteurs peuvent venir avec leur gel désinfectant, leurs gants jetables et surtout leurs masques et prévoir leurs sacs pour les achats* », indique l'association. Pour plus de renseignements, contacter Michel Vincent par téléphone au 06 84 76 18 02 (après 14 h) ou par courriel à l'adresse almg78340@outlook.fr.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un centre consacré à la périnatalité va ouvrir près de la gare

Le pôle périnatal de Saint-Quentin-en-Yvelines va ouvrir le 2 novembre à quelques pas de la gare de Montigny. Un lieu qui regroupera presque toutes les professions de santé liées à la périnatalité.

► DAMIEN GUIMIER



LA GAZETTE DE SQY

Un centre médical consacré à la santé de la femme et de l'enfant. C'est ce que va proposer le Pôle périnatal de Saint-Quentin-en-Yvelines (PPSQY), dont l'ouverture approche au sein de l'immeuble Central gare à quelques pas de la gare de Montigny-le-Bretonneux.

Dans cet espace de 170 m² de surface, comptant sept cabinets, des professionnels de santé aux spécialités variées vont disposer de salles de consultation clefs en

« L'objectif, c'est de regrouper des professions autour de la périnatalité et de la pédiatrie dans un même lieu, pour qu'une femme enceinte puisse suivre tout son parcours de soin dans un même lieu », résume Kocella Aliane.

main, dans une ambiance chaleureuse où chaque salle est d'une couleur différente pour faciliter le parcours des patients.

« L'objectif, c'est de regrouper des professions autour de la périnatalité et de la pédiatrie dans un même lieu, pour qu'une femme enceinte puisse suivre tout son parcours de soin dans un même lieu », résume Kocella Aliane, le chef de ce projet qui fera partie du groupe

AMW, entreprise dont le siège est situé à Montigny-le-Bretonneux. L'idée, c'est qu'elle puisse être sereine dans ses consultations. »

« Être sereine dans ses consultations »

Le PPSQY va en effet regrouper presque toutes les professions liées à la périnatalité : « sage-femme, sage-femme échographiste,

ostéopathe, chiropracteur, kinésithérapeute, naturopathe, gynécologue, médecin généraliste et psychologue », liste le chef de projet. Au total, le lieu regroupera près d'une quinzaine de professionnels de santé, en temps partiel principalement.

Si la plupart d'entre eux ont déjà été trouvés, le PPSQY est par contre toujours à la recherche d'un gynécologue et d'un médecin généraliste : « Comme ce sont des professions qui sont un peu recherchées, on ne les a pas encore. » La structure est également à la recherche d'un pédiatre, ce qui permettra aux parents de continuer à consulter sur place pour leurs enfants.

Une quinzaine de professionnels de santé

L'idée est d'apporter aux professionnels de santé qui rejoignent ce pôle périnatal « un cadre professionnel de qualité », dans un « espace pluridisciplinaire » qui favorisera « l'échange et le partage », souligne Kocella Aliane. Dans les locaux, les travaux débutés en mars dernier sont en train de toucher à leur fin pour une ouverture du PPSQY programmée le 2 novembre. Cette structure sera ainsi la première du genre dans l'agglomération. ■

SQY Quatre jours consacrés à l'emploi

« **SQY emploi fait sa rentrée** » a lieu du 18 au 21 octobre, avec de nombreux rendez-vous physiques comme virtuels.

« SQY emploi fait sa rentrée ! » Ce nouveau rendez-vous saint-quentinois consacré à l'emploi se tiendra du 18 au 21 octobre avec 3 000 offres à saisir et une centaine d'employeurs présents. « À la fois virtuel et présentiel, il va concentrer sur quatre jours un e-job dating, des webinaires, des ateliers et des conférences sur différentes thématiques liées à l'emploi et à l'alternance », annonce Saint-Quentin-en-Yvelines dans un communiqué. Ce dernier ajoute que l'événement « donne l'occasion aux candidats de construire un projet professionnel, d'accélérer la recherche d'emploi, et de rencontrer son futur employeur ». Ces quatre journées seront jalonnées d'une quarantaine d'événements. « Un chat et des vidéos-métier permettront d'échanger en direct et de découvrir de nouvelles opportunités professionnelles, poursuit SQY. Pour les employeurs, c'est l'occasion de recruter de futurs talents et de faire connaître leurs besoins en recrutement [...] ». Pour obtenir plus de renseignements ou s'inscrire, rendez-vous sur rentree.sqyemploi.fr.

À CARRIÈRES-SOUS-POISSY, GRAND LANCEMENT LES 2 ET 3 OCTOBRE VOTRE APPORT PERSONNEL OFFERT

JUSQU'À 12 000 €⁽¹⁾



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF

- Des appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs
- Une réalisation baignée de nature : un cœur d'îlot et des venelles paysagères

TYPLOGIE	PRIX ⁽³⁾ AVANT OFFRE TVA 5,5 % ⁽²⁾	RESTE À FINANCER APRÈS OFFRE ⁽¹⁾ TVA 5,5 % ⁽²⁾
2 PIÈCES LOT B06 42,85 m ²	159 000 €	-
3 PIÈCES LOT A15 64,30 m ² + balcon de 11,14 m ²	198 000 €	189 000 €
4 PIÈCES LOT A16 69,64 m ² + terrasse de 8,14 m ²	251 000 €	239 000 €

RENDEZ-VOUS DÈS 10H SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
982 RUE DE LA REINE BLANCHE 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY



CONSORTIUM FRANÇAIS DE L'HABITATION



PROXIMITÉ & EXPERTISES



0 805 854 400

Service & appel gratuits

SCCV CARRIÈRES SOUS POISSY Zac Saint Louis - Opération 2585 CARRIÈRES SOUS POISSY ZAC SAINT LOUIS - 883 531 683 00018 RCS NANTERRE - CFH, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2021. **VOIR CONDITIONS SUR CFH.FR (1)** CFH vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € à partir du 3 pièces pour toute acquisition d'un bien à destination de la résidence principale (soit 9000 € pour un 3 pièces et 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé entre le 02/10/2021 et le 03/10/2021, et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de « LNC Financement », société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier - les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (hors parking). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles. Toutes les offres sont éligibles du 02/10/2021 au 03/10/2021 sur une sélection de lots, valable uniquement sur présentation du code 2585. **(2)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(3)** Prix valeur de l'appartement après offre au 03/09/2021 (hors stationnement). Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation signée entre le 2 et le 3 octobre 2021 d'un appartement situé dans la résidence Domaine des Lys dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

La Verrière Un père enlève son nourrisson de six semaines

Un homme âgé de 30 ans a enlevé son fils de six semaines dans la nuit du 9 au 10 octobre. Il menaçait de l'emmener en Roumanie.

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, la police du Val-de-Marne avisait les effectifs des Yvelines pour un enlèvement et une séquestration. Un père venait d'enlever son enfant, un nourrisson de six semaines, et menaçait de l'emmener en Roumanie. Ainsi, à 2 h du matin, l'homme âgé de 30 ans et son fils partaient de la commune de Fontenay-sous-Bois, à bord d'un Renault Kangoo blanc. L'information a circulé dans tout le département. Et aux environs de 2 h 30, à hauteur de La Verrière sur la Nationale 10, le véhicule du père a été repéré puis intercepté sans incident par un équipage de police. L'enfant a pu être pris en charge par les sapeurs-pompiers. ■

Élancourt La police met fin à un trafic de stupéfiants

Un homme âgé de 21 ans a écopé de 16 mois de prison ferme pour trafic de stupéfiants à Élancourt, avec une incarcération immédiate. Recherché depuis juillet 2021, le dealer a fini par se rendre.



Durant son audition, il a nié vendre des produits stupéfiants. Il a expliqué qu'il s'adonnait plutôt à la vente de pochettes colorées.

Le petit dealer local était réputé pour être violent. Âgé de 21 ans, il a été condamné à 16 mois de prison ferme pour trafic de stupéfiants le 6 octobre. L'affaire remonte au 10 juin dernier. La police municipale d'Élancourt a découvert, lors d'une opération de contrôle dans les parties communes d'un immeuble du square des Myosotis, un sac contenant plus de 500 grammes d'herbe et de résine de cannabis.

Près d'un mois plus tard, le 3 juillet, étaient à nouveau découverts 25 grammes de cannabis conditionnés pour la vente en pochons. C'est l'exploitation des traces papillaires sur les emballages de stupéfiants qui a permis d'identifier le jeune homme, connu comme étant un dealer de quartier.

Alors, le 5 octobre, une opération d'interpellation est menée à son domicile. Mais le présumé trafiquant était absent. En revanche, grâce à l'intervention d'un chien spécialisé, la police a pu mettre la main sur 13 grammes de cannabis conditionnés, sur plusieurs pochons et sur 130 euros en liquide.

**500 grammes
de cannabis**

Se sachant recherché, le jeune homme a fini par se constituer prisonnier sans son téléphone, sûrement pour qu'on ne puisse pas l'examiner. En effet, durant son audition, il a nié vendre des produits stupéfiants. Il a expliqué qu'il s'adonnait plutôt à la vente de pochettes colorées. ■

Villepreux 12 mois de prison avec sursis pour Stéphane Mirambeau

L'ancien maire de Villepreux a écopé d'un an de prison avec sursis le 7 octobre pour harcèlement sexuel auprès de deux habitantes. Il a également été condamné à une inéligibilité de cinq ans.

12 mois de prison avec sursis pour l'ancien maire de Villepreux, Stéphane Mirambeau (DVD). Le 7 octobre, le tribunal judiciaire de Versailles a rendu son verdict, alors que le parquet demandait une peine d'un an de prison, dont six mois avec sursis le 16 septembre.

L'ancien édile a donc bien été condamné pour harcèlement sexuel auprès de deux habitantes de la commune, qu'il souhaitait faire entrer sur sa liste pour les élections municipales de 2020, rappelle 78actu.

**Il n'admettra pas la notion
de harcèlement sexuel**

Il leur avait envoyé à répétition des messages à connotation sexuelle. L'une des plaignantes a d'ailleurs raconté lui avoir dit d'arrêter. Mais Stéphane Mirambeau avait continué (voir notre édition du 21 septembre).

Pendant le procès, il a pourtant reconnu avoir envoyé des messages inappropriés, mais à aucun moment il n'admettra la notion de harcèlement sexuel. Ses problèmes avec l'alcool, sa séparation



En plus de son sursis, il a écopé d'une interdiction de contact avec les victimes et leurs familles, d'une obligation de soins psychiatriques, et/ou psychologiques et de soins pour l'alcool.

douloureuse et sa passion pour une ancienne employée seront aussi évoqués pendant l'audience.

En plus de son sursis, il a donc écopé d'une interdiction de contact avec les victimes et leurs familles, d'une obligation de soins psychiatriques, et/ou psychologiques et de soins pour l'alcool. Il est également inéligible pendant cinq ans et doit verser à chacune des victimes 5 000 et 3 000 euros d'indemnités. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

NOUVEAU

BELLE
époque

- Dans le quartier Centre-Village à proximité des commerces et des écoles.
- 49 appartements du studio au 5 pièces prolongés par un balcon, une loggia ou un jardin privatif.
- 3 maisons de 3 chambres avec jardin privatif, bénéficiant d'un accès direct.

ESPACE DE VENTE À 3 KM :

Angle rue Pierre Brossolette /
rue Jean Jaurès à GUYANCOURT

PRIX ET PLANS SUR

vinci-immobilier.com

0 800 124 124

Service & appel
gratuits

UNE CO-PROMOTION

SEEMO
Promoteur nouvelle génération

VINCI
IMMOBILIER

SARL BRH (nom commercial SEEMO) : Siège social : 25 place de l'Église 95670 PLOEMEUR. SARL unipersonnelle au capital de 200 000 € - Immatriculée au RCS de Lorient - SIREN n° 822 310 124 - VINCI Immobilier Ile-de-France : Siège Social : 59 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - SNC au capital de 10 000,00 € - RCS Nanterre n° 830 855 797 - SIRET n° 830 855 797 00015. Illustrateur : Infime Architecture. Illustration d'ambiance non contractuelle. OSWALD ORB. 03/2021.

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

GOLF EXPERIENCE

22

VENREDI
OCT.
2021

**18H
> MINUIT**

**AU GOLF
NATIONAL
DE SQY**

VIVEZ LE GOLF AUTREMENT

ACCÈS GRATUIT | Plus d'infos sur
sqy.fr/golfexperience

legolfnational® ffgolf®  **SQY**
Terre d'innovations

Football

Deux de chute pour Trappes, Maurepas réalise la passe de trois

La 3^e journée des championnats régionaux se disputait le 10 octobre. Les deux clubs saint-quentinois évoluant à cet échelon ont connu des fortunes diverses. En R2, Trappes s'est incliné chez la réserve de Poissy (3-1).

Deux défaites en deux matches pour le club, déjà battu aux Lilas en ouverture, avant d'être exempt lors de la 2^e journée. Place désormais au 5^e tour de Coupe de France, lors duquel les Trappistes se déplaceront à Torcy (R1) ou Villejuif (R2) le 17 octobre, et seront le dernier club de SQY en lice. En R3 en revanche, Maurepas a enregistré sa troisième victoire en autant de rencontres de championnat, à Villeparisis (2-1), et ce à deux semaines d'accueillir, le 24 octobre Gretz-Tournan, seule autre équipe de la poule à avoir remporté tous ses matches. ■

Cyclisme

Euro sur piste : dix médailles pour la France, le Saint-Quentinois Timmy Gillion en argent

Le sprinteur du VCESQY-team Voussert a terminé deuxième de l'épreuve de vitesse par équipes lors des championnats d'Europe de cyclisme sur piste, qui se sont tenus du 5 au 9 octobre en Suisse.

Les championnats d'Europe de cyclisme sur piste se tenaient du 5 au 9 octobre à Granges, en Suisse. Au sein de la délégation française, figurait notamment Timmy Gillion. La nouvelle pépite du Vélo club Élan-court-Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert), âgée de 19 ans et qui rêve de suivre les traces de ses coéquipiers en club Florian Grengbo et Quentin Lafargue, était alignée en vitesse par équipes aux côtés de Rayan Helal et Sébastien Vigier. Mais le jeune pistard a manqué son départ en finale face aux Pays-Bas, et les Bleus ont dû se contenter de la médaille d'argent.

La France 5^e au classement des médailles

La France termine 5^e nation de ces championnats en repartant avec dix médailles, dont deux en or, pour Benjamin Thomas chez les hommes sur la course aux points, et Valentine Fortin chez les dames lors de la course à élimination. Cette dernière a aussi décroché l'argent en scratch.



Aligné avec Sébastien Vigier et Rayan Helal sur la vitesse par équipes, Timmy Gillion a manqué son départ en finale face aux Pays-Bas, et les Bleus ont dû se contenter de la médaille d'argent.

Tom Derache (argent en keirin), Thomas Boudat (bronze en élimination), Mathilde Gros (bronze en vitesse individuelle), Marion Borras (argent en poursuite individuelle), Victoire Bertheau (argent en omnium), et la paire Marion Borras-Victoire Bertheau (bronze en course à l'américaine), complètent la moisson de médailles tricolores. Rendez-vous désormais du 20 au 24 octobre à Roubaix pour les championnats du monde. ■

Omnisports

Voisins va accueillir sa première Bike and run ce dimanche

La commune s'est associée au triathlon club de Saint-Quentin-en-Yvelines pour organiser, le 17 octobre, sa première course Bike and run. Les inscriptions se clôturent le 14 octobre.

Dimanche 17 octobre, la commune de Voisins-le-Bretonneux, en partenariat avec le triathlon club de Saint-Quentin-en-Yvelines, organise sa première Bike and run.

« Le principe de cette discipline ? Sur une distance donnée, les deux partenaires alternent vélo et course à pied comme bon leur semble afin de franchir la ligne d'arrivée ensemble », rappelle la municipalité, soulignant qu'il s'agit d'une Bike and run en mode « découverte », et que donc, « les courses ne sont pas chronométrées et aucun classement ne sera réalisé ». Le départ s'effec-

tue de la coulée verte du bois de la Garenne. Différentes distances, en fonction de l'âge des participants, seront proposées. Départ à 9 h pour la course de 11 km (pour les binômes de 16 ans et plus), à 10 h 30 pour celles de 7 km et de 3,5 km (respectivement pour les 14-15 ans et les 11 à 13 ans), et à 11 h 30 pour celle de 2,5 km (6 à 10 ans).

Se présenter à chaque fois 30 minutes avant l'heure de départ. Passe sanitaire obligatoire, inscriptions jusqu'au 14 octobre sur triathlon-sqy.fr, les tarifs vont de 2 à 5 euros par personne. ■

Cyclisme Week-end de cyclo-cross à Guyancourt et Magny

Le Vélo club de Montigny-le-Bretonneux (VCMB) organise deux rendez-vous de cyclo-cross ce week-end à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Samedi 16 octobre de 13 h 30 à 17 h au parc des sources de la Bièvre à Guyancourt (départ chemin de la Laïcité), ainsi que

dimanche 17 octobre à la même heure à proximité du bassin du Buisson à Magny-les-Hameaux (départ voie Jean Moulin), se dérouleront quatre épreuves ouvertes aux licenciés adultes hommes, femmes et jeunes à partir de 13 ans des fédérations cyclistes, sur des circuits d'environ 3 km. Détails sur vcmb.fr. ■



CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, **devenez propriétaire** au cœur d'un vaste parc paysager !



> Des **magnifiques vues** sur le château > Du **studio au 5 pièces duplex** > Balcons, loggias et **grandes terrasses**

nexity.fr/offre/instantsnature-poissy.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



CULTURE LOISIRS

► ALEXIS CIMOLINO

La Verrière Magie et humour réunis au Scarabée

Un tour de ma vie. C'est le titre tout en jeux de mots du spectacle de Kader Bueno, qui fait étape au Scarabée, à La Verrière, le 16 octobre à 20 h 30.

Un artiste révélé par La France a un incroyable talent

Ce jeune artiste, révélé par *La France a un incroyable talent* et le *Jamel comedy club*, est « un vrai dernier de la classe qui ambience les cours en faisant de la magie dans toutes les situations », indique la description du spectacle, ajoutant que « d'un tour de main, il vous embarque avec lui dans son quotidien, en agitant les souvenirs de vos années lycée avec rire et nostalgie ». Les tarifs vont de 12 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

SQY Les Journées nationales de l'architecture mettent la ville nouvelle à l'honneur

Dans le cadre de ce rendez-vous national, sont proposées le 17 octobre des visites du centre de Montigny-le-Bretonneux et de SQY permettant de retracer l'histoire du territoire.

Les Journées nationales de l'architecture se déroulent chaque année le troisième week-end d'octobre sous l'égide du ministère de la Culture, qui indique sur son site internet que cet événement a pour but « de mettre en lumière une discipline à l'influence souvent méconnue de nos concitoyens, mais qui rythme pourtant notre quotidien », l'architecture, qui « est au cœur de nos vies » à travers différentes réalisations comme les écoles, commerces, parcs, centres culturels, gares ou encore immeubles d'habitations.

En 2021, c'est déjà la 6^e édition de cette manifestation proposée dans tout le pays. En Île-de-France, ce sont les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) franciliens avec le soutien de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et de la Région, qui organisent différents rendez-vous. En l'occurrence, huit parcours architecturaux, un par département et par an. Dans les Yvelines, c'est cette année à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) que ça se passe, avec des visites sur le thème « Saint-



Rendez-vous le 17 octobre entre 14 h et 16 h pour des visites de deux heures et demie et quatre kilomètres au départ de la gare de SQY.

Quentin-en-Yvelines, voyage au centre de la ville nouvelle ». « En effet, ce centre-ville propose de nombreuses créations architecturales et artistiques qui méritent d'être connues du grand public francilien », justifie le CAUE des Yvelines.

Une application pour visiter soi-même

Le 17 octobre, différents créneaux seront disponibles entre 14 h et 16 h

pour des visites de deux heures et demie et quatre kilomètres au départ de la gare de SQY. « C'est son centre-ville, sur Montigny-le-Bretonneux, que nous vous proposons de découvrir : sa création, ses évolutions et ses projets », peut-on lire sur le programme de la visite. L'occasion d'en savoir plus sur l'histoire de ce territoire initialement appelé « Ville nouvelle » et né « d'un constat résumé par la phrase du général de Gaulle prononcée en 1961 au retour d'un survol de la banlieue : "Mettez-moi de l'ordre dans ce merdier" », ce qui a conduit à la création de cinq villes nouvelles autour de Paris, dont SQY, fait savoir le CAUE d'Île-de-France.

Possibilité de visites en autonomie comme de visites guidées, mais aussi de visites à tout moment grâce à une nouveauté cette année, l'application Archistoire, permettant de profiter de contenus augmentés : images d'archives, panoramas 360° de l'intérieur des sites, vidéos, témoignages de ceux et celles qui construisent le territoire. Détails et inscriptions aux visites sur caue-idf.fr. ■

La Verrière Une journée consacrée aux Mustang ce samedi Les Mustang investiront le parc du château et les rues de La Verrière samedi 16 octobre à l'occasion d'une journée consacrée à cette voiture de légende.

Les Mustang, prestigieuses voitures américaines, seront nombreuses à La Verrière samedi 16 octobre. Une journée intitulée *Passionnément Mustang*, consacrée à la célèbre gamme de voitures de la marque Ford, y sera organisée. « Le temps d'une journée, la Ville, en partenariat avec le Mustang club de France, va accueillir une cinquantaine de modèles de cette voiture américaine mythique, des plus modernes aux plus anciennes, dans le magnifique cadre du parc du château », peut-on lire sur le site internet de la municipalité. Coup d'envoi des festivités à 11 h, avec une parade de Mustang dans les rues de la ville. Le public pourra aussi effectuer des baptêmes de Mustang à partir de 14 h – 3 euros par personne –, avec des fonds reversés au profit des Restos du cœur. À 15 h, place à une démonstration de danse country par l'association Kdanse, et enfin, à 16 h, pour bien terminer la journée, à un show de cheerleaders. Entrée libre, détails sur ville-laverriere.com. ■

Trappes Declic théâtre fait enfin sa rentrée

La compagnie trappiste, par laquelle sont passés certains des plus grands humoristes français, est de retour le 15 octobre à la Merise avec le sixième volet de *Trappes impro family*.

Les comédiens de Declic théâtre sont enfin de retour à La Merise, à Trappes. Cette troupe locale fondée en 1993 et connue pour avoir entre autres permis les premiers pas de Jamel Debbouze, Sofia Aram, Issa Doumbia ou encore Laurie Peret, joue le 15 octobre, à 20 h 30, le sixième volet de son spectacle *Trappes impro family*. Une représentation qui devait avoir lieu en décembre 2020, mais la crise sanitaire est passée par là. L'équipe du spectacle retrouvera

finallement le public de la halle culturelle trappiste ce vendredi.

« Le grand rendez-vous de début de saison sur SQY »

« Après plus d'une saison mouvementée par la crise sanitaire, Declic théâtre est de retour sur les planches avec son premier match d'impro de la saison, se réjouit la compagnie dans un communiqué. *Trappes impro family*, c'est le grand rendez-vous de

début de saison sur Saint-Quentin-en-Yvelines autour du match d'impro avec la famille nombreuse et heureuse fondée par Declic théâtre il y a près de 29 ans. Différentes générations de comédiennes et comédiens qui ont fait l'histoire de la compagnie ou qui la font aujourd'hui vont se retrouver au cœur de la patinoire dans les valeurs si chères à la compagnie : liberté, égalité, fraternité, improvisez ! » Les tarifs vont de 4 à 19 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Freud et le jeune Adolf Hitler incarnés sur les planches du théâtre Coluche

La pièce *Vienne 1913*, jouée le 15 octobre au théâtre Coluche, met notamment en scène la montée de l'antisémitisme chez Adolf Hitler.

Le théâtre Coluche, à Plaisir, accueille le 15 octobre, à 20 h 30, la pièce *Vienne 1913*, jouée par une compagnie, hébergée en résidence par l'établissement plaisirois, et qui a participé au *Festival off d'Avignon* cet été. Cette représentation de la compagnie Influenscènes évoque la montée de l'antisémitisme chez le jeune Adolf Hitler, à l'aube des deux guerres mondiales, dans une Vienne où les théories de Freud sont alors

très répandues, mais où la poussée antisémite commence aussi à se faire remarquer.

Le 15 octobre à 20 h 30

« Sigmund Freud reçoit sur son divan un jeune homme brillant et beau, héritier de la célèbre aristocratie viennoise. Il est atteint d'une phobie antisémite. [...] Au même moment, un jeune SDF

fête ses vingt ans sur le banc d'un parc du Prater, seul avec son chien. Il survit dans un refuge et étudie le dessin à l'école des Beaux-Arts. Il signe ses dessins de son prénom : Adolf. Ces deux jeunes gens finissent par se rencontrer et vont ainsi se confronter, parallèlement et ensemble, à tous les aspects de la société et se forger quelques idéaux... », indique le synopsis. Les prix des places vont de 9 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Lidl
SOUTIENT
LES PRODUCTEURS
FRANÇAIS

LIDL
... Le vrai prix ...
des bonnes choses

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.



**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		4			5			7
			3			5	4	2
	8	5	4			1		
	1			5	6	2	8	4
4		8			3			
	2	6	8			9	1	
6	3			8				9
1		7	6		9			8
			7		4	6	2	1

SUDOKU : niveau difficile

				7			6	
				1	2			
8	7			4			3	
		8	7	5			6	
4					3	1	7	
				4				
	8		3			7		
3		7						
		6		2				3

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 145 du 5 octobre 2021 :

5	6	4	8	7	1	9	2	3
2	3	8	4	6	9	1	7	5
7	1	9	3	2	5	8	4	6
6	7	3	9	1	8	4	5	2
1	8	5	2	4	6	7	3	9
4	9	2	5	3	7	6	1	8
3	4	1	6	8	2	5	9	7
8	5	7	1	9	3	2	6	4
9	2	6	7	5	4	3	8	1

8	4	6	7	3	2	1	9	5
5	7	1	8	6	9	4	2	3
9	3	2	5	4	1	8	6	7
2	8	9	1	5	6	7	3	4
4	6	7	9	8	3	5	1	2
1	5	3	2	7	4	6	8	9
6	9	8	4	2	5	3	7	1
3	2	5	6	1	7	9	4	8
7	1	4	3	9	8	2	5	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En **2021**,
profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large
lectorat hebdomadaire.



Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS

dans les **Hauts-de-Seine** et les **Yvelines**

À télécharger sur **passmalin.fr**

Carte gratuite offrant **15%** de réduction sur un ensemble de sorties loisirs, musées, châteaux et spectacles + des offres flash toute l'année.

+ de 80 sites partenaires à retrouver sur **passmalin.fr**



Yvelines • Hauts-de-Seine